

**Canada**  
**Province de Québec**  
**Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci**  
**M.R.C. de la Matawinie**

**Mercredi 2016 (07) 1er juin** Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le mercredi 1er juin 2016 au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Madeleine Proulx	André Savage
Johanne Baillargeon	Isabelle Parent
André Lapierre	Alain Lalonde

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Roxanne Turcotte.

La directrice générale, Chantal Soucy, est également présente.

\*\*\*\*\*  
Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.  
\*\*\*\*\*

**16-123 2- Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par le conseiller André Lapierre  
et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

Adopté unanimement par les conseillers.

**16-124 3- Adoption du procès-verbal**

Proposé par le conseiller André Savage  
et résolu,

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2016 soit et est adopté, dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

**4.0 Rapport d'activités de la mairesse**

**5.0 Lecture du résumé des correspondances reçues**

**5.1 Dépôt des états financiers comparatifs en date du 27 mai 2016**

**16-125 6. Adoption des comptes à payer au montant de 35 341.36 \$**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx  
et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 35 341.36 \$, soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

9590	Remboursement de taxes	919.74 \$
9591	Commission scolaire des samares	675.00 \$*
9592	Ministre des finances	87.00 \$
9593	MRC de la Matawinie	1 225.45 \$
9594	Bell Canada	675.41 \$*
9595	B.E.M. feux d'artifice	2 000.00 \$
9596	Caisse	700.00 \$
9597	Compo Recycle	31 948.31 \$*
9598	Conteneur Recycle Inc.	4 332.09 \$*
9599	Croix-Bleue	4 582.10 \$*
9600	Fonds d'information sur le territoire	12.00 \$*
9601	Animation Frivole	120.00 \$
9602	GDG Environnement	65 496.36 \$*
9603	Manoir de la rivière Dufresne	3 050.23 \$
9604	MRC de la Matawinie	15 336.89 \$*
9605	Mun. St-Charles-Borromée	4 000.00 \$*
9606	Syndicat canadien	334.10 \$*
9607	Telus	158.79 \$*
9608	Annulé	
9609	Autos et camions Danny Lévesque	142.57 \$
9610	Agritex St-Roch	485.17 \$
9611	Alaine Loue-tout enr.	528.95 \$
9612	APSAM	25.00 \$
9613	Areo-Feu	400.93 \$
9614	Ass. des propriétaires des lacs G, P et à l'Île	500.00 \$
9615	Johanne Baillargeon	141.68 \$
9616	Martine Bélanger	43.90 \$
9617	Benson Pièces d'auto	117.83 \$
9618	Blanko	5 748.75 \$
9619	Centre de liquidation Raynat inc.	169.28 \$
9620	Eddynet inc.	55.12 \$
9621	Environex	34.61 \$
9622	Féd. Québécoise des Municipalités	166.71 \$
9623	Ferme Ray inc.	2 069.55 \$
9624	Fleurs d'Élysée	141.71 \$
9625	Garage Marcel Lamarche	436.95 \$
9626	Marcel Gaudreau	80.47 \$
9627	Le Groupe Harnois	1 507.39 \$
9628	Sobeys Québec	105.14 \$
9629	Journal Altitude 1350	747.38 \$
9630	Kenworth Montréal	1 318.37 \$
9631	L'Atelier Urbain Inc.	1 179.19 \$
9632	Remboursement	55.80 \$
9633	Les Agences de l'Est P.J. Inc.	10 117.80 \$
9634	Les Machineries St-Jovite Inc.	70.19 \$
9635	Ministre des Finances	377.12 \$
9636	OMH St-Donat	3 544.71 \$
9637	Pivin et Drapeau Inc.	1 197.31 \$
9638	Distribution Praxair	118.99 \$
9639	Produits sanitaires des Plaines Inc.	135.40 \$
9640	Les Publications du Québec	22.48 \$
9641	Les Emballages Ralik Inc.	125.61 \$

9642	Info Page	127.85 \$
9643	Remboursement	555.12 \$
9644	Les sols Champlain	388.05 \$
9645	Chantal Soucy	138.65 \$
9646	SRAD Communications	262.14 \$
9647	Services Techniques Incendies	1 212.83 \$
9648	Tenaquip Ltd	712.81 \$
9649	Annulé	
9650	Les trophées J.L.M. Inc.	31.85 \$
9651	B.E.M. Feux d'artifice	2 000.00 \$
9652	Benoit Côté	2 500.00 \$
9653	Animation Frivole	360.00 \$
9654	Bell Canada	124.35 \$*
9655	Compo Recycle	31 153.95 \$*
9656	Conteneur Recycle Inc.	639.03 \$*
9657	Fonds d'Information sur le Territoire	64.00 \$*
9658	Manoir de la rivière Dufresne	3 050.23 \$
9659	Xerox Canada Ltée	1 492.36 \$*
9660	Ass. du lac Blanc	260.00 \$
9661	Ass. du lac Lafrenière	31.59 \$
9662	Ass. des propriétaires des lacs	1 740.13 \$
9663	Club motoneige N.D.M.	1 865.96 \$
9664	École Notre-Dame-de-la-Merci	2 000.00 \$
9665	Femmes actives	500.00 \$
9666	Mécaglisse Québec Inc.	4 000.00 \$
9667	MRC de la Matawinie	97.72 \$
9668	Orchestre St-Donat	250.00 \$
9669	Le Paradis du Quad Ouareau Inc	1 852.27 \$
9670	Société de développement NDM	526.58 \$
9671	Bell Canada	25.58 \$*
9672	Les Entreprises Roland Morin	7 285.40 \$*
9673	MRC Matawinie	15 336.89 \$*
9674	Rogers	70.86 \$*
9675	Syndicat Canadien	461.69 \$*
9676	Les chapiteaux Azur	1 290.02 \$
9677	Ministre des finances	111 050.00 \$*
9678	Jeux gonflables Lanaudière Inc	188.00 \$

Total des incompressibles : 295 255.16 \$

## **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES**

### **7. Règlements et avis de motion**

#### **16-126 7.1 Premier projet - Règlement # 139-56 [n/d R-139-56]**

Attendu que le Conseil municipal désire modifier le Règlement de zonage numéro 139 afin de clarifier les normes relatives aux résidences de tourisme et de définir les endroits où elles sont autorisées sur le territoire;

Attendu qu' un avis de motion a dûment été donné à la session régulière du Conseil tenue le 1<sup>er</sup> juin 2016 avec

demande de dispense de lecture du présent règlement;

Attendu que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par la loi et l'avoir lu et renoncent conséquemment à sa lecture;

Attendu que la directrice générale mentionne l'objet du règlement, sa portée ainsi que son application;

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le premier projet du règlement de zonage 139-56, tel que déposé, et fixe l'assemblée de consultation, le mercredi 29 juin 2016, qui sera présidé par le conseiller Alain Lalonde, président du comité consultatif d'urbanisme.

Adopté unanimement par les conseillers.

#### **A-2016-4 Avis de motion – Règlement # 139-56 [n/d R-200]**

Monsieur le conseiller Alain Lalonde donne avis de motion à l'effet d'adopter un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 139, tel que déjà modifié, afin de clarifier les normes relatives aux résidences de tourisme.

Dispense de lecture du règlement est demandée, conformément aux dispositions du Code municipal.

#### **16-127 7.2 Premier projet - Règlement # 200 [n/d R-200]**

Attendu que le Conseil municipal désire adopter un Règlement numéro 200 relatif aux usages conditionnels;

Attendu qu' un avis de motion a dûment été donné à la session régulière du Conseil tenue le 1<sup>er</sup> juin 2016 avec demande de dispense de lecture du présent règlement;

Attendu que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par la loi et l'avoir lu et renoncent conséquemment à sa lecture;

Attendu que la directrice générale mentionne l'objet du règlement, sa portée ainsi que son application;

Proposé par le conseiller André Savage et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le premier projet du règlement numéro 200 relatif aux usages conditionnels, et fixe l'assemblée de consultation, le mercredi 29 juin 2016, qui sera

présidée par le conseiller Alain Lalonde président du comité consultatif d'urbanisme.

Adopté unanimement par les conseillers.

**A-2016-5 Avis de motion – Règlement # 200 [n/d R-200]**

Madame la conseillère, Madeleine Proulx, donne avis de motion à l'effet d'adopter un règlement numéro R-200 relatif aux usages conditionnels.

Dispense de lecture du règlement est demandée, conformément aux dispositions du Code municipal.

## **Période de questions sur la réglementation**

### **8. Administration et ressources humaines**

**16-128 8.1 Employé [n/d N-300]**

Proposé par le conseiller André Savage et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci procède à l'affectation temporaire de M. Dominique Romard, au poste de journalier chauffeur opérateur, en remplacement de M. Yvon Fontaine présentement en accident de travail pour la durée de l'absence de M. Fontaine.

L'affectation sera selon les conditions de la convention collective.

Adopté unanimement par les conseillers.

**16-129 8.2 Entretien et aménagement paysager- contrat [n/d N-992]**

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte d'octroyer un contrat sur une base hebdomadaire auprès de la compagnie Création Natura au coût de 875 \$ / semaine.

Adopté unanimement par les conseillers.

**16-130 8.3 Réseau québécois de villes et villages en santé - adhésion [n/d N-420]**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse l'adhésion au réseau Québécois de villes et villages en santé, au coût de 50 \$, pour l'année 2016.

Adopté unanimement par les conseillers.

**16-131 8.4 Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière [n/d N-983]**

Proposé par le conseiller André Savage et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse de soutenir la Semaine de visibilité de l'action communautaire autonome de Lanaudière.

Adopté unanimement par les conseillers.

**16-132 8.5 Assurance groupe- adjudication de contrat [n/d N-22]**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci offre à ses employés, une assurance collective par l'entremise du *Fonds régional d'assurance collective des municipalités de Lanaudière*;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci a été déléguée afin de procéder à un appel d'offres public, pour et au nom des municipalités membres du *Fonds régional d'assurance collective de Lanaudière* le 22 avril 2016, dans un Journal local;

**CONSIDÉRANT** que trois (3) compagnies d'assurance ont répondu à l'appel d'offres public, à savoir :

- **Croix-Bleue;**
- **La Capitale;**
- **L'Union-Vie;**

**CONSIDÉRANT** que deux (2) compagnies d'assurance ont présenté des soumissions conformes aux documents d'appel d'offres, à savoir :

- **Croix-Bleue;**
- **L'Union-Vie.**

**CONSIDÉRANT** que le comité de gestion du *Fonds régional d'assurance collective de Lanaudière* s'est rencontré le 6 mai 2016 afin de prendre connaissance du rapport d'analyse des soumissions préparé par monsieur Pierre Piché, conseiller en assurance et rentes collectives chez ASQ CONSULTANT pour les municipalités membres du *Fonds régional d'assurance collective des municipalités de Lanaudière*;

**CONSIDÉRANT** que l'ensemble des municipalités membres du regroupement régional présent à la rencontre du 25 mai 2016 retient la recommandation du comité de gestion et de

M. Pierre Piché qui favorise la soumission de la compagnie d'assurance L'Union-Vie comme étant la plus avantageuse pour le groupe;

**CONSIDÉRANT** qu'Union-Vie offre une économie de 15 % pour une période de 19 mois avec une augmentation *maximale* globale de 18 % au premier renouvellement;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par le conseiller André Lapierre  
Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci accepte les recommandations du comité de gestion et de monsieur Pierre Piché, conseiller pour le *Fonds régional d'assurance collective des municipalités de Lanaudière*, pour un nouveau contrat d'assurance collective avec la compagnie d'assurance L'Union-Vie pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 31 janvier 2018 |19 mois| aux taux ci-après mentionnés:

Garanties	Taux actuels	Nouveaux taux
Assurance-vie (Taux par 1 000 \$ d'assurance)	0,421 \$	0,330 \$
Assurance en cas de mort ou mutilation accidentelle (Taux par 1 000 \$ d'assurance)	0,038 \$	0,036 \$
Assurance-vie des personnes à charge Taux familial Taux couple Taux monoparental	4,380 \$	2,200 \$ 1,910 \$ 0,300 \$
Assurance salaire de longue durée (Taux par 100 \$ de rente mensuelle)	3,297 \$	2,769 \$
Assurance salaire de courte durée (Taux par 10 \$ de rente hebdomadaire)	0,775 \$	0,962 \$
Assurance-maladie :		
- Individuelle	125,50 \$	100,25 \$
- Couple	379,05 \$	300,18 \$
- Monoparentale	247,70 \$	201,53 \$
- Familiale	414,83 \$	328,22 \$
Assurance pour les soins dentaires :		
- Individuelle	38,88 \$	30,74 \$
- Couple	77,74 \$	61,56 \$
- Monoparentale	56,92 \$	45,06 \$
- Familiale	88,91 \$	70,40 \$

**Que** la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci, les documents requis, s'il y a lieu.

**Que** Madame Chantal Soucy de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci soit autorisée à signer, pour et au nom des municipalités membres du *Fonds régional d'assurance collective des municipalités de Lanaudière*, le contrat à intervenir avec la compagnie d'assurance L'Union-Vie.

**Que** les documents suivants font partie intégrante de la présente résolution, à savoir :

- Cahier des charges
- Analyse des soumissions

Adopté unanimement par les conseillers.

**16-133 8.6 Conseiller en ressources humaines agréé [n/d N-991]**

Proposé par la conseillère Johanne Baillageon  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'embauche d'un CRHA, pour la somme de 2480 \$ + taxes et frais d'administration, en vue de l'évaluation des cadres de la municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'administration  
et les ressources humaines**

**9. Sécurité publique**

**9.1 Rapport du conseiller responsable**

**Période de questions sur la sécurité publique**

**10. Voirie**

**10.1 Rapport du conseiller responsable**

**16-134 10.2 Programme d'aide du réseau routier local- reddition de comptes 2015 [n/d N-81]**

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 164 957 \$ pour l'entretien du réseau routier local, pour l'année civile 2015;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera, dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes, l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller André Savage et résolu,

que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci informe le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté unanimement par les conseillers.

**16-135    10.3    Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal- subvention [n/d N-81]**

Il est proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la subvention de 25 000 \$ pour l'amélioration de notre réseau routier qui sera appliquée sur les chemins du lac Castor, des Bruants et des Rossignols.

Adopté unanimement par les conseillers.

**16-136    10.4    EXP. – Plan et Devis garage municipal [n/d N-265]**

Il est proposé par le conseiller André Savage

et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'offre de service pour la confection de plan et devis pour la réhabilitation de la charpente du toit et mise aux normes du garage municipal au prix forfaitaire de 13 800 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur la voirie**

## **11. Environnement et Hygiène du milieu**

### **11.1 Rapport de la conseillère responsable**

### **16-137 11.2 Journée environnement [n/d N-912]**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la tenue d'une journée environnement, le samedi 4 juin au garage municipal, de 10h à 15h. Un budget de 2 000 \$ est autorisé afin d'effectuer les achats des arbustes, vivaces et autres qui seront vendus lors de cette journée.

Adopté unanimement par les conseillers.

### **Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu**

## **12. Santé, famille et petite enfance**

### **12.1 Rapport de la conseillère responsable**

### **Période de questions sur la santé, famille et petite enfance**

## **13. Aménagement, urbanisme**

### **13.1 Rapport du conseiller responsable**

### **16-138 13.2 Location de résidence- pétition [matricule 6221 68 3762]**

Proposé par le conseiller Alain Lalonde  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accuse réception de la pétition de M. Réjean Lavoie et mandate la directrice générale à porter plainte, auprès de Tourisme Québec, afin qu'il procède aux vérifications nécessaires sur la légalité d'utilisation d'un immeuble à des fins de location sans obtenir la certification de Tourisme Québec.

De plus, le conseil mandate l'inspecteur en bâtiment et en environnement à faire une vérification des installations afin que celles-ci soient conformes à la réglementation.

Adopté unanimement par les conseillers.

### **Période de questions sur l'aménagement, urbanisme**

## **14. Promotion et développement économique**

**16-139 14.1 Société de développement Notre-Dame-de-la-Merci  
[n/d N-930]**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci renouvelle le mandat de Madame Johanne Baillargeon, pour une période de deux (2) ans, à titre de représentante de la municipalité.

Que le poste comme membre citoyen reste vacant.

Adopté unanimement par les conseillers.

**16-140 14.2 Pacte rural 2015- Rapport d'activité [n/d N-774-2015]**

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte le rapport final ainsi que son rapport financier et autorise la directrice générale à transmettre le tout, au Service de développement local et régional de la MRC de Matawinie, pour le versement final du projet subventionné.

Adopté unanimement par les conseillers.

**16-141 14.3 Pacte rural 2016- Appel d'offres [n/d N-774-2016]**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte le projet d'appel d'offres pour le mobilier urbain investi dans le parc de la Rivière Dufresne et autorise la directrice générale à procéder à l'appel d'offre par voie d'invitation.

Adopté unanimement par les conseillers.

**16-142 14.4 Associations et clubs – Subventions [n/d N-600]**

Il est proposé par le conseiller André Savage  
et résolu,

que le conseil de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de verser les subventions aux associations de lacs et club motoneige, Quad Ouareau et Mécaglisse de Notre-Dame-de-la-Merci selon les conditions du conseil et de la liste déposée.

Adopté unanimement par les conseillers.

**16-143 14.5 Site Web – Banque d'heures [n/d N-610]**

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'acquisition d'une banque d'heures pour les mises à jour ou des corrections, pour un minimum de 12 heures transférables à l'année suivante, au coût de 960 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur la promotion et le développement économique**

**15. Loisirs, Art et Culture**

**15.1 Rapport de la conseillère responsable**

**Période de questions sur les loisirs, les arts et la culture**

**16-144 16. Levée de l'assemblée**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

\*\*\*\*\*

**Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : 16-125, 16-129, 16-132, 16-133, 16-136, 16-142, 16-143.**

---

**Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière**

**8 personnes**

**Fin de la session 20h34**

---

**Roxanne Turcotte, Mairesse**

---

**Chantal Soucy, Directrice générale**